

Le Président de la République, Faure Gnassingbé, a donné le jeudi 28 novembre 2013 le coup d'envoi d'une grande concertation prévue pour trois jours et dénommée "**Conseil présidentiel sur l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche au Togo**".

Cette concertation permettra d'aboutir à une synthèse des multiples réflexions approfondies menées au moins depuis deux années académiques. Elle sera l'occasion pour l'élaboration d'un document de référence qui expose les grandes lignes d'actions stratégiques pour réformer le système.

Le système d'enseignement supérieur et de la recherche est à la croisée des chemins. Il est fondamental qu'un nouvel élan lui soit donné pour lui permettre de remplir efficacement ses missions tout en mettant davantage l'accent sur son rôle capital d'appui au développement. Le chef de l'Etat dans son allocution lors de la cérémonie d'ouverture l'a si bien dit: « le monde d'aujourd'hui étant dominé par la montée en puissance de la société du savoir, nous devons tous nous mobiliser afin que l'université togolaise de demain que nous avons la responsabilité historique de façonner, soit une source de progrès et de liberté mais aussi le prolongement de notre quête ardente de modernité »

Ces trois jours de concertation offrent l'occasion aux participants d'échanger autour de huit (08) grands pôles thématiques que sont: (i) finalités et buts de l'enseignement supérieur et de la recherche; (ii) gouvernance, carte universitaire, éthique et management de qualité du système d'enseignement supérieur et de la recherche; (iii) offres de formation et Technologie de l'Information et de la Communication; (iv) ressources humaines, infrastructures et équipements; (v) recherche et innovation; (vi) financement, bourses et œuvres universitaires; (vii) coopération et partenariat; (viii) enseignement supérieur privé. Il s'agira pour eux de traduire les faiblesses, mises en évidence par de nombreux travaux d'excellente qualité, qui minent notre système d'enseignement supérieur, en stratégies et actions, afin que l'enseignement supérieur devienne un vecteur de développement de notre pays dans toutes ses dimensions. Pour y arriver, comme le dit le Chef de l'Etat: « nous devons en tout état de cause, renoncer définitivement au

modèle de l'université publique de masse qui ne favorise pas assez les filières professionnalisantes. La nouvelle université togolaise doit avoir pour vocation de former des acteurs responsables, capables de répondre à des degrés divers à l'impératif de développement de leur pays. Elle doit être capable de former des entrepreneurs, des créateurs d'emplois et des porteurs de projets pour eux même et pour leur pays ».

Outre le document d'orientation des réformes de l'enseignement supérieur et de la recherche, le Chef de l'Etat s'est engagé à soutenir la mise en œuvre des actions contenues dans le document. Il appartient à tous les acteurs de jouer leur partition pour susciter une dynamique d'actions concertées afin qu'au final nos attentes soient comblées.

Il faut rappeler que la cérémonie d'ouverture des travaux de la concertation nationale sur l'avenir de l'enseignement supérieur au Togo a vu la participation du Président de l'Assemblée nationale, des membres du gouvernement, des partenaires techniques et financiers, du secteur privé, de la société civile, des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche et des étudiants.